

# L'assurance des biens et des activités

---

## Le cas de la Multirisque Professionnelle, ou assurance pour les professionnels

L'objectif est de fournir une couverture complète pour tous les risques associés à une entreprise commerciale ou artisanale, à l'exception des risques liés aux véhicules automobiles. Vos bâtiments, marchandises et machines, en d'autres termes, votre outil de travail, peuvent être assurés dans un seul contrat. En fonction de votre domaine d'activité, ce même contrat peut également inclure une assurance responsabilité civile professionnelle, liée à votre activité. Par exemple, un restaurateur peut être assuré en cas d'intoxication alimentaire non intentionnelle. Cette assurance couvre également la responsabilité civile de vos employés dans le cadre de leurs fonctions.